

## La polyvalence syntaxico-sémantique du verbe « faire » dans la semaine africaine<sup>1</sup>

**Brèche Pachel NGUIENE BILONGO**

Université Marien NGOUABI, Congo – Brazzaville

[nguienebilongobreche@gmail.com](mailto:nguienebilongobreche@gmail.com)

ORCID: 0009-0007-7670-5153

&

**Pierre Destain NTSOUA NDOMBO**

Université Marien NGOUABI, Congo – Brazzaville

[ntsouandombodestain@gmail.com](mailto:ntsouandombodestain@gmail.com)

ORCID: 0009-0003-3961-2338

**Reçu :** 18/06/2025, **Accepté :** 28/07/2025, **Publiée :** 30/07/2025

*Financement :* L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.

*Conflit d'intérêts :* L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

**Anti-plagiat :** cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec un **taux de 0 %**

**Résumé :** Ce travail implique d'étudier la polyvalence syntaxico-sémantique du verbe *faire* dans *La Semaine Africaine*. Le problème est lié au statut allomorphe, car il présente différentes variations stylistiques, tant au niveau syntaxique qu'au niveau sémantique, dans cette presse. Pour mener à bien cette réflexion, on envisage l'utilisation de la psycho-systématique comme outil d'analyse. Gustave Guillaume a initié cette approche, puis l'a étendue et développée dans de nombreux travaux linguistiques, notamment ceux de Gérard Moignet. Elle se penche sur les problèmes de systématique et de syntaxe du français moderne du point de vue du style afin de mieux comprendre le sens des productions discursives. Cette étude a examiné à la fois les constructions syntaxiques de *faire*, leurs valeurs fonctionnelles, leurs emplois sémantiques et rhétoriques. Nous en sommes donc arrivés à la conclusion que la prolifération de l'usage de *faire* dépend des choix des journalistes de *La Semaine africaine*, parce qu'ils l'ont sélectionné dans le but d'augmenter le nombre de valences et de compréhension dans le décryptage de l'information.

**Mots clés :** Polyvalence, valence, syntaxe, sémantique, faire.

---

<sup>1</sup> Comment citer cet article : NGUIENE BILONGO B. P. et NTSOUA NDOMBO P. D., (2025), « La polyvalence syntaxico-sémantique du verbe « faire » dans la semaine africaine », Cahiers Africains de Rhétorique, Vol 4, n°1, pp.56-71

## The syntactic-semantic versatility of the verb 'to do' in the African week

**Abstract:** This work involves studying the syntactic-semantic versatility of the verb *faire* in *La Semaine Africaine*. The problem is related to its allomorphic status, as it presents different stylistic variations, both syntactic and semantic, in this press. To carry out this reflection, we consider the use of psycho-systematics as an analytical tool. Gustave Guillaume initiated this approach, then extended and developed it in numerous linguistic works, notably those of Gérard Moignet. It examines the problems of systematics and syntax in modern French from a stylistic perspective in order to better understand the meaning of discursive productions. This study examined both the syntactic constructions of *faire*, their functional values, and their semantic and rhetorical uses. We therefore came to the conclusion that the proliferation of the use of *faire* depends on the choices of the journalists of *La Semaine africaine*, because they selected it with the aim of increasing the number of valences and understanding in the decryption of information.

**Keyword :** Versatility, valence, syntax, semantics, doing

### Introduction

L'article traite de la question de la polyvalence syntaxico-sémantique du verbe *faire* dans *La Semaine africaine*. Son choix s'explique par le nombre considérable d'entrées de ce verbe en français contemporain, qui dépasse celui des autres verbes. De cette perspective, le verbe « faire » est quantitativement le plus essentiel, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Viennent, ensuite, les très nombreux usages en grammaire. Il est évident que ce verbe a plusieurs significations : verbe substitut, verbe opérateur (Jacqueline Giry, 1971, pp.39-45), verbe auxiliaire dans la construction causative. La multiplicité des propriétés qui se dégagent de ces constructions confirme celle de son usage, normatif ou non, abusé ou non, fructueux ou non, notamment dans la pratique journalistique. Ces propriétés font de ces constructions, des marqueurs de variations stylistique, syntaxique et sémantique, profondément ancrées dans des productions énonciatives valorisées par un genre discursif où se perçoit le choix par les journalistes des expressions en « faire » parmi les expressions de la langue. Ses variétés d'emplois qu'il a dans le corpus nous ont incités à explorer ce thème : « La polyvalence syntaxico-sémantique du verbe *faire* dans *La Semaine africaine* ». « Comment le verbe *faire* remplit-il ses multiples valeurs à la fois syntaxiques, sémantiques et rhétoriques dans la presse écrite congolaise ? Quelles sont les différentes variations du verbe *faire* sous la plume des journalistes ? Quels sont les aspects sémantique et rhétorique que charrie son usage ? ». L'objectif, ici, visé est de saisir les différentes combinatoires de ce verbe dans un texte journalistique. Il s'agira, d'une part, d'étudier les différentes variations syntaxiques de *faire* afin de déceler les choix stylistiques opérés par les journalistes et, d'autre part, d'en examiner leur aspect sémantique et rhétorique. Cela laisse présager que le verbe *faire* convoque dans son usage « journalistique » plusieurs valeurs, notamment syntaxiques, sémantiques et rhétoriques. Partant, se révèlent des variations syntaxiques impactant le style ainsi que la sémantique et la rhétorique dans les occurrences inventoriées dans *La Semaine africaine*.

Le journal congolais *La Semaine africaine* est un organe de presse. Il servira de justification à cette étude, en particulier tous les numéros de la période 2024. Ils ont été téléchargés en version PDF avant d'être déverrouillés à l'aide du logiciel Omnipage professionnel. Pour réussir cette étude, nous mettrons à profit l'approche

psycho-systématique. Cette approche s'occupe du fonctionnement des systèmes de la langue ou du signe linguistique. Elle permettra d'explorer les différentes structures syntaxiques du verbe *faire* ainsi que ses différents sens dans le style écrit des journalistes. Par ailleurs, notre article comprendra ainsi quatre grands axes : quelques études sur le verbe faire, ses constructions syntaxiques, ses valeurs et ses emplois sémantiques.

### 1. Faire : Acceptions et connotations

Les études réalisées sur la question du verbe *faire* sont d'une kyrielle manifeste. Cependant, la présente étude n'a pas vocation d'en énumérer toutes, mais plutôt elle ne fait mention que de celles dont l'analyse cadre le mieux avec l'objet de l'étude. Gérard Moignet (1974, p.16-17) attribue à *faire* le pouvoir de suppléance comme il le fait remarquer en ces termes : « le verbe faire est apte à la fonction de suppléance, en français comme dans beaucoup de langues, par son sens propre qui est de signifier l'activité de la façon la plus générale ». La suppléance, écrit-il encore, est une des fonctions dans lesquelles *faire* se comporte comme un auxiliaire. Il conclut que *faire* peut s'employer dans toutes espèces de propositions comme en proposition juxtaposée et coordonnée, parenthèse, principale, subordonnée et en proposition comparative.

Selon Jacqueline Giry-Schneider (1986, p.49), *faire* peut servir à construire des prédicatifs nominaux et des compléments de verbe. C'est ainsi qu'elle énumère sept (07) emplois de ce verbe avec des noms : « faire + complément d'objet direct », « faire + deux compléments », « faire + des compléments avec éléments figés », « faire + nom prédicatif », « faire + nom prédicatif » se construisant avec un autre verbe, « faire + nom concret spécifique », « faire + nom ou adjectif ». Quant à elle, María Teresa García-Castanyer (1992, p.43) examine *faire* comme un pro-verbe et un verbe opérateur dans quelques textes sur la langue française du XVIIIe et XIXe siècle. Samir Bajrić (2008, p.150) analyse de nombreuses particularités syntaxiques et sémantiques du *faire* en français contemporain. Il emprunte la théorie Guillaumienne sur la psychomécanique afin d'expliquer clairement l'idéogenèse de l'usage de *faire*. Il l'explore, à cet effet, comme verbe fédérateur et lui octroie les fonctionnalités suivantes : synonyme de « fabriquer, réaliser » ; élément verbal de locution à complément déterminé ; élément verbal de locution à complément non déterminé ; auxiliaire factitif et verbe suppléant.

Dans leur ouvrage, Martin Riegel *et al.* (2012, p.415) traitent *faire* comme verbe support qu'ils définissent ainsi : « On appelle verbes supports des verbes comme *faire, donner, mettre, etc.* qui, à côté de leurs emplois ordinaires, se combinent avec un syntagme prédicatif, nom, adjectif ou groupe prépositionnel, pour construire une forme complexe fonctionnellement équivalente à un verbe. Cette définition est reprise par Olga Makarchykova (2020, p.11) lorsqu'elle envisage *faire* comme actualisateur du nom prédicatif. Le deuxième usage du verbe *faire* que cet auteur dévoile est sa valeur sémantique. Il en discerne huit (08) entre autres : verbe causatif, verbe support, verbe prédicatif, verbe prédicatif au sens *occuper, pratiquer, exécuter, transformer, sembler*. Dans la présente étude, nous traitons des variations stylistiques de l'usage du verbe « faire » dans l'écriture journalistique, notamment dans *La Semaine africaine*.

Les recherches les plus récentes mettent en exergue d'autres caractéristiques du verbe *faire*. C'est le cas, par exemple, de Jana Pavlisková (2002, p.19) qui mène une étude comparative sur les périphrases verbales avec les verbes formèmes *faire* et *laisser*. Cet auteur épingle deux valeurs de ces deux verbes : la valeur factitive et la valeur permissive avant de mentionner leur nuance en ces termes : « Le verbe *faire* est choisi, en général, lorsque l'initiative de l'action est du côté du sujet, le verbe *laisser* lorsque l'initiative de l'action doit rester du côté de l'objet ». *Faire*, en sus des nuances fonctionnelles qu'il charrie, a une faculté de substitution. Selon Samuel

Bidaud (2012, pp.33, 36) *faire* est, en effet, considéré comme verbe vicariant, en ce qu'il a la capacité de remplacer, que ce soit contextuellement ou anaphoriquement, un verbe identique. Il relativise fortement l'importance de distinguer trois variantes du verbe *faire* vicariant : *faire* vicariant prototypique, le *faire* vicariant anticipatif et le *faire* vicariant de premier degré. Dans son analyse, Nakamura Takuya (2013, pp.2-6), lui, examine quelques fonctions de *faire*, entre autres les constructions transitives et causative attributive du verbe *faire* avant d'en différencier cinq. Il s'agit de la construction Sujet, Complément introduit par « de », Complément d'objet direct, Complément de nom subjectif, Corrélation du déterminant indéfini avec la négation.

## 2. Constructions syntaxiques de « faire »

Dans *La Semaine africaine*, les journalistes emploient le verbe *faire* en relation syntaxique avec d'autres entités linguistiques. Dans ladite relation, le verbe *faire* reçoit deux constructions : la construction locutive et la construction avec les verbes de puissance.

### 2.1. Construction locutive

*Faire*, par le processus de la grammaticalisation, permet de former les locutions adverbiales. Les plus récurrentes retenues pour cette étude sont : « par le fait », « de ce fait », « en fait » et « du fait ». Ces locutions adverbiales peuvent se placer au début de phrases ou encore en position intégrée servant, à introduire une idée. Nous pouvons trouver une définition de la grammaticalisation chez Heine et Reh (1984, p.17) qui la conçoivent comme « une évolution par laquelle des unités linguistiques perdent en complexité sémantique, en signification sémantique, en liberté syntaxique et en substance phonétique ». Benjamin Fagard, quant à lui, définit la grammaticalisation comme : « La combinaison de plusieurs changements linguistiques, un phénomène composite, qui met en jeu une perte en variation morphologique et syntaxique, et une perte phonétique et référentielle, associées à un gain en fréquence, à une extension des contextes d'emplois, à une modification de la portée et au développement d'un sens plus schématique et plus subjectif ». Le verbe *faire* en combinatoire d'autres unités langagières perd son sens initial afin d'en bénéficier une pluralité d'emplois. Notre article consiste à montrer que *faire* est considéré comme une rénovation de l'écriture avec la modernité journalistique incarnée par les journalistes de la presse écrite congolaise. *Faire* traduit bien d'effets stylistiques dans un texte journalistique, par le fait qu'il reste un indice de l'intention et de la motivation. Les énoncés suivants nous permettent de justifier notre propos :

- 1) « *Nous sommes profondément préoccupés par le fait que l'initiative des trois bassins* » (2023, n°4202, p.14)
- 2) « *Notre histoire commune avec la France du fait de la colonisation a fait du français langue officielle en République du Congo* ». (2023, n°4176, p.17)
- 3) « *De ce fait, ils portaient une lourde responsabilité dans le supplice et la mort de Jésus* ». (2023, n°4198, p.11)
- 4) « *En fait, cela relève beaucoup plus du mimétisme ou de la complaisance* ». (2023, n°4167, p.15)

Ces énoncés présentent, chacun, un cas d'emploi du verbe *faire* par grammaticalisation. Chaque emploi renvoie à une définition ou à un sens qui diffère l'un à l'autre. A cet effet, chaque construction usitée véhicule un sens selon les besoins des journalistes en situation communicationnelle. L'énoncé (1) nous présente la construction par grammaticalisation de la forme [par+le+fait]. Dans sa compréhension sémantique, cette construction ne fait pas apparaître le sens du verbe *faire*, mais signifie « effectivement », « réellement ». Dans l'énoncé (2), cette combinaison nous donne la forme [du+ fait+ de] qui signifie « en raison de » ou « à

cause de ». Par contre, dans l'énoncé (3), il y a la présence de la locution adverbiale « De ce fait » qui est utilisée pour exprimer une conséquence. Voilà pourquoi elle peut être substituée à l'expression « pour cette raison », « en conséquence ». Et enfin, avec l'énoncé (4), l'emploi du verbe *faire* à l'initial avec la préposition « en » devenant, ainsi, une locution adverbiale, prend la signification de « en réalité ». Nous notons que l'emploi du verbe *faire* par grammaticalisation perd son sens phonique et sémantique pour intégrer les classes des locutions et prépositions.

## 2.2. *Faire* avec les verbes puissanciers

Les journalistes de la presse écrite congolaise usent, dans leur style, du verbe *faire* précédé des verbes puissanciers. Selon Gérard Moignet (1974, p. 17), les verbes puissanciers sont ceux qui « expriment les notions de possibilité, de volition, d'aptitude, d'obligation, etc. : *pouvoir, vouloir, devoir, savoir, falloir*, etc. ». Ainsi, donnons les exemples suivants :

- 1) « **Il doit faire** preuve d'imagination pour rendre son équipe souveraine et conquérante » (2023, n°4167, p.20)
- 2) Prenant son premier (...), **il doit faire** face, avant de fixer ses priorités » (2023, n°4164, p.13)
- 3) « **Il ne faut pas faire** l'autruche ». (2023, n°4182, p.19)
- 4) « Encore une fois : **il ne faut pas faire** barrière à l'action de l'Esprit » (2023, n°4176, p.14)

Le verbe *faire* est précédé par les verbes puissanciers « devoir », « pouvoir » et « falloir ». Une telle symbiose syntaxique permet aux journalistes d'exprimer l'impératif ou la recommandation dans la description des faits de l'actualité. En effet, le groupe verbal « il doit faire preuve » marque une injonction en usage dans le style journalistique, une nécessité formulée à l'égard de l'entraîneur des Diables-Noirs, Barthélémy Ngatsono qui, après avoir perdu le match devant l'ASEC d'Abidjan (0-2) à Yamoussoukro, a l'obligation de trouver une assise collective afin d'espérer à une qualification au match retour à la coupe de la confédération. Tandis que « il doit faire face » évoque les défis auxquels Bieré-Ngali entend œuvrer pour la sécurité de la population lorsqu'il a été patronné nouveau commandant de la zone militaire de la défense par Guy-Blanchard Okoi. L'union de *faire* en relation syntaxique avec les verbes de puissance peut, aussi, engendrer les effets styles stylistiques d'un souhait, un vœu ou un désir qu'une action s'accomplisse. Pour ce faire, les journalistes recourent aux modes conditionnel et indicatif pour traduire la politesse dans le décriptage de l'actualité :

- 1) « **Il devrait faire** l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics. (2023, n°4203, p.5)
- 2) « La Mairie qui entreprend déjà quelques travaux de replâtrage au centre-ville **pourrait faire** l'essentiel ». (2023, n°4175, p.3)
- 3) « *Quoi qu'il en soit, même si le ministre était empêché, il pouvait se faire représenter.* » (2023, n°4177, p.3)

Tous ces extraits comportent l'usage des verbes puissanciers « devoir » et « pouvoir » suivis de *faire*. Normalement, ces verbes ont un sens d'obligation, mais lorsque les journalistes décident de les employer au conditionnel présent et à l'imparfait, ils expriment la politesse, qui, d'ailleurs constitue la déontologie journalistique. Cette déontologie leur permet d'être impartiaux en formulant quelquefois des convictions personnelles et intimes dans le traitement informatif. Ainsi, les expressions verbales « il devrait faire » / « pourrait faire » relèvent d'une opinion journalistique. Celle-ci a pour rôle, soit d'interpeller les autorités congolaises à la réalisation du projet de construction du deuxième pont sur la rivière Djoué qui semblait être abandonné par le gouvernement, soit de pointer du doigt la

mairie de Pointe-Noire concernant l'état lamentable du réseau routier dans toute la ville.

### 3. Valeurs fonctionnelles de *faire*

Ayant observé un nombre important de l'emploi du verbe *faire* et ses qualités discursives, cette section vise à étudier les différentes valeurs de *faire* répertoriées dans le corpus d'étude. Il s'agit notamment des valeurs transitive, intransitive, pronominale et causative.

#### 3.1. Valeur transitive

La construction transitive du verbe *faire* est une technique discursive identifiée dans le style journalistique. Elle se forme sur deux modèles : la complémentation directe et indirecte. Selon Christian Abbadie *et al.* (2009, pp. 28-29) un verbe est transitif direct lorsqu'il se construit directement avec un complément d'objet sans l'aide d'une préposition et indirect lorsqu'il se construit avec un complément d'objet précédé d'une préposition. Ce complément peut être un nom ou un pronom. Dans cette optique, *faire* accepte les compléments d'objet direct qui peuvent être issus des syntagmes nominaux, comme il est fait mention dans les extraits suivants :

- 1) « *Il fait ses études au petit séminaire de Mbamou* ». (2023, n°4167, p.15)
- 2) « *En 1874, il fait son entrée dans la Congrégation des pères du Saint Esprit et du Cœur Immaculée* ». (2023, n°4167, p.15)
- 3) « *Et, forcément, c'est mathématique : plus on rassemble, plus on peut faire la différence* » (2023, n°4205, p.7)
- 4) « *Ils ont fait des trous sur la chaussée leur gagne-pain* ». (2023, n°4180, p.5)
- 5) « *La question de la création d'un poste de conseiller en charge de la diplomatie économique dans les ambassades a fait l'objet d'une réflexion à mûrir.* » (2023, n°4179, p.5)

Dans ces trois exemples, le verbe a une valeur transitive directe dans la mesure où ils mobilisent chacun un objet direct. Cet objet est, généralement, introduit par des syntagmes nominaux « ses études », « son entrée », « la différence », « des trous » et « l'objet ». Aussi, les journalistes mobilisent les infinitifs assumant la fonction de complément d'objet direct du verbe *faire* comme nous le montrent les énoncés que voici :

- 1) « *Celle que son père, Le DJ King Biggerman, fait briller sur la scène congolaise* » (2023, n°4209, p.17)
- 2) « *L'abbé Alain Loemba s'appuyant, dans l'homélie tirée de l'évangile de Saint Luc 26, 27-40, a fait comprendre aux participants à la messe que Dieu n'abandonne jamais ses enfants, car si on est dans le Seigneur, il aura, tôt ou tard, la victoire* ». (2023, n°4209, p.11)
- 3) « *Le représentant congolais s'est fait descendre, dimanche 26 novembre 2023 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, par Stade Malien de Bamako, vainqueur par 3-1* ». (2023, n°4206, p.20)
- 4) « *Nous devons nous approprier Dieu, compter sur lui et non sur nos propres forces. Le combat spirituel est permanent* », a-t-il *fait remarquer*. » (2023, n°4206, p.11)

Le verbe *faire* dans les occurrences ci-après joue la fonction transitive indirecte, du fait que l'objet est relié au verbe au moyen d'une polarisation ou d'un mot de liage :

- 1) « *La cérémonie des vœux, proprement dit, a débuté par l'appel fait par sœur Irène Makaya* ». (2023, n°4195, p.10)
- 2) « *Le lancement du volet agroforesterie communautaire, qui interviendra dans trois départements que sont le Pool, la Bouenza et les Plateaux, a été fait à travers un atelier regroupant 95 participants* ». (2023, n°4161, p.8)

- 3) « Ensuite, elle a rappelé que loi Mouébara **fait de ceux** qui assistent à une violence ». (2023, n°4193, p.4)
- 4) « Le résultat de la généralisation de l'enseignement **fait de ce dernier une puissante machine** ». (2023, n°4188, p.16)

La totalité de ces exemples nous renseignent sur ce que le verbe *faire* se construit aussi avec un complément d'objet indirect introduit par les prépositions « par », « à travers » et « de ». Les journalistes en ayant recours à cet emploi, veulent varier et nuancer leur style écrit en permettant à *faire* de réaliser totalement son procès. Une autre construction discursive identifiable dans le style des journalistes est l'usage de la valeur intransitive de faire.

### 3.2. Valeur intransitive

Dans leur écriture, les journalistes usent, aussi, de la valeur intransitive du verbe *faire*. Celle-ci, d'un côté, s'emploie sans complément d'objet et accepte, néanmoins, les compléments circonstanciels. Dans les illustrations suivantes, *faire* est sans complément d'objet :

- 1) « Appels du Pape et suppliques des fidèles n'y ont rien **fait** ». (2023, n°4161, p.3)
- 2) « Cela fut **fait** ». (2023, n°4162, p.12)
- 3) « Rien de tout ça n'a été **fait** ». (2023, n°4177, p.3)
- 4) « Chacun de vous doit pardonner ce qui **a été fait dans le département** ». (2023, n°4195, p.3),
- 5) « L'accès à cet établissement dit d'excellence se **fait par voie de concours** ». (2023, n°4185, p.4)
- 6) « A Brazzaville, a fait savoir la cancérologue, le dépistage se **fait dans des hôpitaux** : Talangai, Makélékélé, Bacongo, hôpital militaire et au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville(CHU-B). (2023, n°4200, p.11)

Ces occurrences révèlent que le verbe *faire* est introducteur de la valeur intransitive. Il devient un phénomène du style et une pratique discursive dans l'écriture journalistique en raison de sa récurrence. Cette valeur syntaxique est convoquée par les journalistes, d'une part, afin de présenter un référent mémoriel ou situationnel prétextant de supprimer le complément d'objet direct (1, 2 et 3) qui, par conséquent, serait compris dans le contexte du langage journalistique ou dans le contexte pragmatique et énonciatif. Elle permet, d'autre part, d'apporter un détail circonstanciel pour que l'information soit circonscrite ou contextualisée (4, 5 et 6). Une autre variation syntaxique du verbe *faire* est sa valeur pronominale.

### 3.3. Valeur pronominale

Cette sous-section fait état de la valeur pronominale du verbe *faire*. Cette dernière se caractérise par l'emploi réfléchi, c'est-à-dire avec la présence du pronom « se » (temps simple) et l'auxiliaire « être » pour former un bloc verbal. C'est dans cette perspective que Martin Riegel *et al.* (1994, p.455) affirment ce qui suit : « On qualifie traditionnellement de « pronominales » les formes qui présentent une double caractéristique formelle. Elles se construisent avec un pronom personnel conjoint (objet direct ou indirect datif) réfléchi (c'est-à-dire coréférentiel au sujet) ». Partant de ce point de vue, on retrouve deux formes pronominales de « faire » : la forme simple et la forme composée, dans le corpus. Les formes simples :

- 1) « L'exemplarité dont **il se fait** le chantre, réagit un internaute, « doit au préalable émaner de la politique sportive du gouvernement, par lequel il impose les objectifs aux fédérations afin de doter les sélections nationales d'un cadre organisationnel compétitif ». (2023, n°4172, p.18)
- 2) « Depuis lors, **il se fait** discret, rasant les murs dans son propre quartier ». (2023, n°4193, p.14)

- 3) « Parfois naïfs, **ils se font** facilement arnaquer par des délinquants postés aux quatre coins des rues. » (2023, n°4200, p.5)

A côté de la forme simple, nous avons répertorié la forme complexe. Celle-ci permet à faire de se conjuguer au participe passé précédé de l'auxiliaire « être ». Soit les énoncés suivants :

- 1) « Après avoir rattrapé trois d'entre eux, la population **s'est fait** justice en les lapidant puis les ont brûlés vifs » (2023, n°4159, p.5)
- 2) « La distribution **s'est faite** à 7 km de Makotimpoko centre, en pleine savane, sur le tronçon de la route du projet inachevé de la municipalisation accélérée de 2013 devant relier Gamboma-Mbaya et Makotimpok » (2023, n° 4159, p.3)
- 3) « La distribution de ces matériels **s'est faite** dans l'enceinte de la sous-préfecture. » (2023, n° 4160, p.5)
- 4) « A Pointe-Noire, la dernière remise **s'est faite** samedi 28 janvier 2023. » (2023, n° 4165, p.18)

Ces extraits nous présentent les constructions de la valeur pronominale du verbe *faire*. Celle-ci se justifie par la forme réfléchie construite avec le pronom « se » contracté à l'auxiliaire « être » au présent de l'indicatif, ce qui nous donne l'écriture ou la forme « s'est ». Deux remarques peuvent être formulées à travers la construction composée de « faire ». La première est l'emploi variable du participe passé de *faire*. Dans ce cas, celui-ci s'accorde selon la place du complément d'objet direct comme dans l'énoncé (1) où le COD « justice » est placé après la locution verbale « s'est fait ». La seconde est son emploi invariable lorsqu'il s'accorde directement avec le sujet auquel il se rapporte comme dans les constructions « la distribution s'est faite », « la dernière remise s'est faite ».

### 3.4. Valeur causative

*Faire*, lorsqu'il acquiert la valeur causative, pénètre dans les sphères des verbes d'état. En effet, la contribution du verbe *faire* dans sa valeur causative permet aux journalistes d'élargir leur structure argumentative de l'infinitif avec un argument supplémentaire. Il suffit de prendre pour exemples :

- 1) « La pandémie de COVID-19 **a fait payer** un lourd tribut aux populations. » (2023, n°4159, p.11)
- 2) « Etoile du Congo **fait chuter** Diables-Noirs! » (2023, n°4159, p.14)
- 3) « Elle **a fait circuler** le ballon à terre par petite passes redoublées ». (2023, n°4159, p.14)
- 4) « Les deux ministres en charge respectivement de la Défense nationale et de la Sécurité **ont fait déployer** des moyens très importants ». (2023, n°4160, p.4)
- 5) Cette édition nous **fait prendre** conscience de la responsabilité du Gouvernement ». (2023, n°4209, p.19)
- 6) « Nous avons **fait travailler** des artistes sur la question ». (2023, 4201, p.14)

Ici, comme l'on peut le constater, le verbe « faire » a un emploi causatif dans le style des journalistes, parce qu'il favorise l'usage des infinitifs des verbes « payer », « chuter », « circuler », « déployer », « prendre » et « travailler ». Pour paraphraser Jacques Damourette et Edouard Pichon (1991-1952, p.126-136), la valeur causative fait en sorte que *faire* « agit comme une sorte d'auxiliaire devant l'infinitif en attribuant à la phrase un sens causatif ». A partir de ces auteurs, nous comprenons, bien évidemment, que le verbe *faire* est capable de transformer n'importe quel infinitif en verbe causatif, même le verbe *faire* lui-même et permet de bien comprendre le sens global de l'énoncé. Nous signalons que notre corpus ne dispose pas les cas dans lesquels ce verbe permet de construire de lui-même. Dans ce contexte, le verbe *faire* n'est qu'un accompagnateur ou un facilitateur nécessaire, puisqu'il désigne l'action dont la réalisation est admise par le sujet permettant à tous

ces verbes cités si hauts d'accomplir leur action au lieu de la faire lui-même. C'est ce qu'affirme Jana Pavlisková (2002, p.20) en écrivant : « Les verbes factitifs, appelés aussi causatifs, désignent l'action dont la réalisation est initiée par le sujet et dont l'agent est une autre personne ou une autre chose qui sont représentées dans le texte par un objet nominal ou pronominal ».

#### 4. Emplois sémantiques et rhétoriques

Nous avons identifié plusieurs nuances sémantiques du verbe « faire » suivant les contextes d'usages dans La Semaine africaine. Ce qui, bien évidemment, accentue son caractère polymorphe dans l'écriture journalistique. Cinq (05) sous points concourent à l'ossature de ce titre à savoir les emplois : anaphorique, substantival, adjectival, faire comme marqueur d'accord, et faire comme verbe de réalisation, de défi et jargon de métier.

##### 4.1. Anaphorique

Le verbe *faire* est capable de construire des emplois anaphoriques dans la rédaction des journalistes de la presse écrite congolaise. Selon Georges Kleiber (1991, p. 7), le référent d'une expression anaphorique ou d'une expression déictique est « en quelque sorte présent, soit présent par l'intermédiaire d'une mention antérieure (ou postérieure) dans le contexte pour les anaphoriques, soit présent dans la situation immédiate pour les déictiques ». Cécile Van Den Avenne (, pp.43-44) souligne : « contrairement aux expressions déictiques qui renvoient à l'extérieur du texte, les expressions anaphoriques reprennent un élément du texte. Elles ne sont interprétables que par rapport au « cotexte », ou contexte discursif ». Pour remplir cette valeur, les pronoms clitiques « en » et « le » avec leurs équivalences « l', les, la » doivent être ajoutés au verbe *faire*. Dans les exemples suivants, le pronom clitique « le » est utilisé en même temps que le verbe « faire » pour former les groupes verbaux à valeur anaphorique *le fait, l'a fait, les fait et la fait* :

- 1) « Il faut être brave pour s'aventurer dans les sentiers de la muse poétique comme **le fait** Brel Aldrich Mayouma à travers cet enfantement primipare qui inaugure son périple bibliographique ». (2023, n°4162, p.15)
- 2) « Au moins, lui, il **l'a fait** ». (2023, n°4185, p.3)
- 3) « Une jeune fille de 22 ans, Michelle, **l'a fait** dimanche 2 juillet dernier à l'OCH Moungali III, à Brazzaville ». (2023, n°4185, p.5)
- 4) « On place ces petits paquets en forme de pain dans une grosse marmite pleine d'eau, et on **les fait** cuire pendant 3 heures ». (2023, n°4190, p.8)
- 5) « Cette spiritualité devrait être un motif d'encouragement pour nous chrétiens d'abord par le truchement de cette, la personne **la fait**, exalte la grandeur de la Vierge Marie.

Il se donne le constat : le verbe « faire » en liaison avec les pronoms clitiques « le », « l' », « les » et « la » est d'un usage anaphorique, du fait qu'il représente une idée déjà évoquée au préalable. Ces modèles syntaxiques sont le fruit de choix journalistiques, parfois pour éviter les pléonasmes ou les répétitions d'autres verbes, parfois pour diversifier leur style écrit, dans le but de favoriser la créativité journalistique et l'esthétique. Ainsi, les syntagmes verbaux « comme le fait Brel Aldrich », « il l'a fait », « l'a fait », « les fait » et « la fait » représentent respectivement les antécédents « il faut être brave pour s'aventurer... », « le renoncement de Macky Sall pour briguer un troisième mandat présidentiel », « la défense de Michelle sous la menace d'une agression par machette ». Cette valeur lui est attribuée grâce au pronom. Pour résumer, il est clair que la coexistence antécédent/représentant permet de saisir la valeur anaphorique du verbe « faire » en cohésion syntaxique avec le pronom clitique qui apparaît devant. Cette fusion engendre un ensemble verbal complexe, constitué d'un verbe unique et d'un nouveau

nœud verbal étroitement lié, formant ainsi une chaîne syntagmatique. Il y a d'autres façons d'utiliser le clitique « le » pour faire fonctionner « faire » de façon anaphorique, comme l'utilisation de « en » dans les phrases suivantes :

- 1) « *Malgré tout, à en croire les autorités du pays hôte, cette édition sera inscrite dans le livre d'or des Jeux de la Francophonie, puisqu'elles espèrent **en faire** un événement d'ampleur exceptionnelle* ». (2023, n°4186, p.20)
- 2) « *Chaque fois qu'elle voit son père écrire, elle veut **en faire** autant* ». (2023, n°4183, p.16)
- 3) « *Comme quoi, au Congo, les lois ne sont pas toujours ce qu'on veut **en faire*** ». (2023, n°4182, p.5)

En utilisant « en » en connivence de « faire », les journalistes cherchent à éviter que la mention antérieure ne soit reprise dans le contexte immédiat de l'énonciation.

#### 4.2. Substantival

L'emploi de *faire* en tant que substantif témoigne le caractère polymorphe de ce verbe dans le style écrit des journalistes de la presse écrite congolaise. Dans cet emploi, il jouit de toutes les propriétés morphosyntaxiques du nom, puisqu'il peut être actualisé par la plupart des déterminants à l'instar des déterminants possessifs, démonstratifs, les articles définis et indéfinis. On remarque, à partir du corpus, que les journalistes l'utilisent beaucoup plus dans le domaine juridique afin de dénoncer la corruption, la fraude et les délits fauniques. Voyons cela à partir de :

- 1) « *On ne fait pas du journalisme pour plaire, mais pour rapporter **les faits** tel qu'ils se sont déroulés* ». (2023, n°4162, p.4)
- 2) « *La HALC a le pouvoir de se saisir ou d'être saisi par le président de la République, les présidents du sénat et de l'assemblée nationale sur la base des indices probants; mener les enquêtes ou investigations sur **les faits** de corruption de concussion, de fraude; obtenir de toute autorité publique ou de toute personne physique ou morale.* » (2023, n°4179, p.10)
- 3) « *A la gendarmerie, les quatre personnes ont reconnu **les faits** qui leur sont reprochés: détention, circulation et tentative de commercialisation des trophées d'espèces animales intégralement protégées par la loi.* » (2023, n°4181, p.13)
- 4) « *Dans la note de situation présentée, les orateurs sont revenus sur **les faits** imputés à la Force publique qui défraient la chronique* ». (2023, n°4181, p.13)
- 5) « *Les différents rapports de l'enquête et de l'audit commandités par la tutelle et d'autres services de l'Etat ont étayé **des faits** de mégestion* ». (2023, n°4168, p.5)

L'observation faite à ces énoncés, reste à comprendre l'emploi désémantisé du verbe « faire », c'est-à-dire que le verbe faire perd sa classe de verbe pour devenir un nom. Cette désémantisation est occasionnée par l'emploi précédé du défini pluriel (les) et l'indéfini pluriel (des). A cet effet, la construction syntaxique « les faits » devient un substantif qui signifie acte, phénomène, action, événement etc. Comme il vient d'être signalé supra, le verbe *faire* substantivé est apte à recevoir l'actualisation des démonstratifs et des adjectifs indéfinis dans le langage des journalistes comme le traduisent ces séquences phrastiques :

- 1) « *Une information judiciaire est ouverte contre lui pour **ces faits*** ». (2023, n°4197, p.5)
- 2) « *Il a déploré le fait qu'au Congo les citoyens ne dénoncent pas les cas de maltraitance ou, pire encore, que les agents des forces de l'ordre, notamment les policiers, les gendarmes, conseillent à cette minorité qui ose dénoncer **ces faits** de régler le problème à l'amiable sans se soucier du ressenti des victimes* ». (2023, n°4206)

- 3) « Voici **quelques faits** marquants de la vie de cet homme que le regretté Mfumu qualifiait également d'« étoile filante» de la politique congolaise ». (2023, n°4195, p.18)
- 4) « Se basant sur les textes liturgiques du jour (Dn 7,9-10.13-14; 2 P 1,16-19; Mt 17,1-9), l'abbé Yombo a bâti son homélie autour de quelques épisodes retraçant son itinéraire vocationnel et de **certains faits** ». (2023, n°4190, p.10)
- 5) « Sans pour autant s'appesantir sur sa biographie déjà largement partagée, il est néanmoins loisible de relater **certains faits** et actes qui traduisent le caractère particulier de cet acteur de la politique congolaise à ses débuts ». (2023, n°4195, p.18)

Ces énoncés sont construits avec l'usage du verbe *faire* précéder des indéfinis. Il est nécessaire de signifier que faire cesse de fonctionner comme un simple verbe, mais intègre une nouvelle classe. C'est dans cette optique que cette construction avec les indéfinis n'est pas fortuite, mais donne au verbe faire une nouvelle appellation ou qualification en substantif. Il y a donc l'actualisation en classe catégorielle du verbe faire, qui précédé par les démonstratifs (ces), les adjectifs (quelques, certains) donnent au verbe une nouvelle classe que nous appelons ici « substantif ». Albert Dauzat (1954, p.256) développé plusieurs rôles du démonstratif tels que : l'objet, le sujet et l'idée. À cet égard, on peut remarquer que le démonstratif (ces) devient un « dirigeant de la phrase », et ou un marqueur « de l'annonce du verbe » ou bien comme « gouverneur de l'adjectif ». Le verbe faire en relation avec le démonstratif (ces) devient un substantif qui est définit ainsi:

*Le substantif est le mot qui désigne l'objet ou exprime l'idée ; sujet, il dirige la phrase, annonce le verbe, gouverne l'adjectif dont la qualification le précise, entraînant autour de lui dans son orbite ses satellites plus ou moins nombreux, article et déterminatifs de tous ordres*

En cette classe nouvelle, les substantifs créés par l'addition des adjectifs, désignent un sujet dans certains énoncés comme dans (3) et (5). Comme l'affirme Maurice Grevisse (1969, p.57), que le substantif est défini comme « un mot qui sert à désigner les êtres, les choses et les idées »

#### 4.3. *Faire* comme marqueur idiomatique

Le verbe *faire* en dépit de toutes les constructions possibles, admet aussi celle de l'idiome. Dans ce contexte, il se considère comme marqueur d'accord lequel est compris comme l'acceptation ou la confirmation d'une hypothèse préalablement évoquée ou par la suite. Cette hypothèse devient, par conséquent, un signe de validation d'un fait ou d'un point de vue. Dans ce contexte, Catherine Kerbrat-Orecchioni (1998, p.18) pense que les marqueurs d'accord sont des « procédés de validation interlocutoire ». Ce qui revient à dire que le marqueur d'accord intervient dans une conversation dont l'utilisateur apporte son accord ou valide un fait. En ce qui nous concerne, nous remarquons que les journalistes combinent trois entités grammaticales afin de créer ce vecteur stylistique. Il s'agit de l'adjectif indéfini « tout », la préposition « à » et du verbe *faire* au participe passé dont la formule est : [tout + à + fait]. C'est dans ce sillage que ces exemples trouvent leur place :

- (1) « Oui, c'est **tout à fait** juste, mais ce n'est pas incompatible avec l'action de la Néo-Négritude ». (2023, n°4164, p.16)
- (2) « Comprenons bien: il est **tout à fait** normal que des enfants aiment leur père et leur mère plus que tous les autres hommes. (2023, n° 4184, p.11)
- (3) « Il est **tout à fait** normal que nous soyons contents et heureux que Monsieur le ministre nous dote de cette ambulance ». (2023, n°4183, p.5)

La construction de ces énoncés fait intégrer le verbe *faire* qui dans sa combinaison avec les unités linguistiques suivantes : l'adjectif indéfini « tout » et la préposition

« à » devient une locution adverbiale « tout à fait ». Sur l'axe sémantique, cette expression pourrait équivaloir à « entièrement », « absolument » et « totalement », « évidemment » ou « effectivement ». Ladite construction devient alors un marqueur d'accord. Dans les quatre énoncés susmentionnés, nous constatons qu'il y a un avis accordé sinon accepté qui est justifié par l'usage de « tout à fait ». Dans (1), nous notons la validation de l'information qui est donnée dans la première séquence phrastique de l'énoncé dont l'accord est obligatoirement sollicité à travers la question « *Qu'en pensez-vous?* ». Et l'accord est donné par la séquence introduite par « *Oui, c'est **tout à fait** juste...* ». Ce même aspect est partagé dans l'énoncé (2), dont l'accord est donné par rapport au contexte précédent donné sous la forme de question « *Comment voulez-vous cet évangile aux enfants alors qu'on leur demande d'être en paix à la maison?* »? Est la réponse c'est « *Comprenons bien: il est **tout à fait** normal que des enfants aiment leur père et leur mère* ». Par contre dans (3) le même accord qui est donné par « tout à fait », cette fois-ci le contexte de validation vient après la locution adverbiale « tout à fait ». C'est-à-dire il est d'accord du fait « *que Monsieur le ministre nous dote de cette ambulance* ».

Dans la même optique, nous relevons aussi une autre expression idiomatique récurrente de la construction de *faire* suivi du verbe savoir. Cette construction est beaucoup sollicitée avec 82 apparitions. Les journalistes s'en servent pour rapporter indirectement les propos d'autrui. Les passages suivants mettent en évidence ce phénomène :

- 1- « *C'est ainsi qu'à l'ouverture des travaux, Alain Ampolo **a fait savoir** que la politique du Gouvernement dans les domaines de la sauvegarde environnementale, de la gestion des ressources naturelles et de l'amélioration de la qualité de vie des populations* ». (2023, n°4199, p.8)
- 2- « *C'est dans cette optique que le Gouvernement a conçu le plan d'action national d'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones 2022-2025* », **a fait savoir** le ministre de la Justice ». (2023, n°4191, p.11)
- 3- « *La Force de l'ONU en RD Congo **a fait savoir** que de son côté 15 militaires tués, une source sécuritaire établissant le bilan, sous couvert d'anonymat, à 17 morts* ». (2023, n°4163, p.7)

A côté des emplois idiomatiques, d'autres portées sémantiques de *faire* sont identifiables chez les journalistes de la presse écrite congolaise.

#### 4.4. *Faire*, verbe de réalisation et de défi

Le verbe *faire* est compris dans cette séquence comme étant le verbe de réalisation de certains faits et défis. Il est beaucoup utilisé dans les propos des journalistes de *La semaine Africaine*, pour le besoin de réalisation des événements et des actions en société. Ils en font usage pour pallier aux objectifs visés dans les sociétés africaines ; C'est-à-dire que le verbe *faire* permet de rendre réel et effectif la réalisation d'un projet évoqué par les journalistes de *La semaine africaine* ; C'est ce que nous pouvons observer dans les phrases suivantes :

- (1) « *Concernant le plan stratégique de 2023-2025, il aura un budget fort en dynamisme, qui entraînera les équipes dans les nouvelles dimensions pour **faire** que BGFIBank Congo soit plus présente auprès des petites et moyennes entreprises et des particuliers, afin d'accompagner toutes les structures économiques du pays dans leur développement* ». (2023, n°4160, p.20)
- (2) « *Serge Roland Nkalath : **faire** que le Niari n'occupe plus la dernière place aux examens d'Etat* ». (2023, n°4160, p.13)
- (3) « *La municipalité de Pointe-Noire a l'ambition de **faire** que ce centre culturel demeure un lieu de vie, d'animation et de rencontre* ». (2023, n°4200, p.13)

Ces phrases représentent l'emploi remarqué de *faire* jouant le rôle de la réalisation des actions concrètes qui sont dans un objectif à court délai. A cet effet, quand les journalistes l'emploient dans les écrits, ils évoquent une concrétisation qui doit se réaliser de manière obligatoire. Dans (1), (2) et (3) cette réalisation ou défi est justifié par les entités linguistiques qui sont placés en position postposé au verbe *faire* comme « **faire que** BGFIBank Congo soit plus..., **faire que** le Niari n'occupe plus..., **faire que** ce centre culturel demeure... ». Le verbe *faire* noue donc l'ambition de la réalisation des actions. Nous pouvons donc comprendre que le verbe *faire* introduit une ambition de réalisation. Cette ambition et défi de réalisation renvoient à deux possibilités, il peut se faire soit dans le présent immédiat comme dans les trois précédant exemples, soit dans le futur proche avec l'insertion de la temporalité bien précise par les journalistes de *La semaine africaine*, comme nous le représente cet énoncé :

- (4) « L'objectif visé est de **faire que d'ici 2030**, les jeunes âgés de 10 à 24 ans bénéficient d'une forme de scolarisation, et formation ou d'emploi ». (2023, n°4189, p.13)
- (5) C'est dans cette perspective que le président de la République exhorte le ministre des Hydrocarbures à **faire que ce secteur soit plus dynamique**, porteur de nombreux emplois. (2023, n°4162, p.10)
- (6) « Le message, c'est de demander aux journalistes de saisir cette occasion **pour faire que cet argent revienne aux médias de plein droit**. » (2023, n°4162, p.12)

Dans cette phrase, le défi a remporté dans l'usage de *faire* est renforcé par la séquence « d'ici 2030 », qui représente dans cette phrase l'année future de la réalisation du projet de formation et d'emploi des jeunes. Ainsi, le verbe *faire* fait appel à la réalisation de ce qui est au départ un défi pour devenir une réalité.

#### 4.5. Métaphore

Les journalistes congolais sollicitent souvent les figures rhétoriques construites avec le verbe *faire*. Cela dans l'unique but de toucher ou de captiver l'attention des lecteurs. Ainsi, le choix de la métaphore dans les phrases suivantes devient, pour eux, une fonction intentionnelle et une stratégie discursive leur permettant de décrire l'information telle qu'elle est perçue :

- 1- « Je me suis converti en formateur non pas pour me **faire les poches** comme ailleurs, mais par amour pour le ballon rond » (2023, n°4166, p.19)
- 2- « Mais en la matière, **faire le médecin** après la mort ne peut rien y changer ». (2023, n°4168, p.14)
- 3- « Si en 2022, le Forum de Dakar avait permis **de faire le diagnostic** des défis de stabilité et de souveraineté de l'Afrique ». (2023, n°4207, p.7)
- 4- « Dans ce type de confrontation, il est impératif **de faire le plein** de points et de buts à domicile » (2023, n°419, p.18).

« faire les poches », « faire le médecin après la mort » et « faire le plein » sont considérées comme des expressions métaphoriques et sont formées à partir du verbe *faire* dans la créativité du langage journalistique. Leur recours permet de critiquer la corruption, l'égoïsme « faire les poches » ; la lenteur dans la prise de décision ou dans la résolution de certains problèmes « faire le médecin après la mort » ou pour évoquer l'état des besoins « faire le diagnostic ». Un autre exemple frappant que les journalistes utilisent est l'expression métaphorique « faire la queue » afin de traduire la difficulté d'approvisionnement en eau des populations de la ville de Brazzaville :

- 5- « Il faut se réveiller tôt pour aller **faire la queue** devant un forage ». (2023, n°4176, p.5)

La métaphore n'est pas l'unique figure avec laquelle faire se construit, nous pouvons aussi noter la synecdoque qui est fréquemment présente dans le corpus.

#### 4.6. Synecdoque

Un autre volet justifiant la polyvalence de *faire* réside en sa capacité de jouer la valeur de synecdoque. Cette dernière est définie selon Bernard Meyer (1983, p.346) et (1993), comme une figure rhétorique traduisant une abstraction, le concret, une fonction matérielle, une partie pour le tout, un tout pour représenter la partie, une matière pour l'objet, le singulier pour le pluriel, le genre pour l'espèce, l'espèce pour le genre, le nom propre pour le nom commun. Certes l'auteur un emploi mosaïque de synecdoque, mais les journalistes de La Semaine africaine, dans leur style, valorisent un type : il s'agit de la synecdoque de la partie pour le tout et inversement. Cela se remarque à travers les occurrences suivantes :

- 1- « *Etoile du Congo fait chuter Diables-Noirs !* » (2023, n°4159, p.14)
- 2- « *Le Congo a fait l'objet d'une première réunion de suivi technique du Programme d'appui à la gouvernance forestière, mercredi 24 mai 2023 à Brazzaville* ». (2023, n°4184, p.9)
- 3- « *Le Congo a fait un pas en avant depuis 2010* ». (2023, n°4198, p.8)
- 4- « *A l'orée du nouvel an, la fondation UBA a fait un don de vivres et de non vivres le 31 décembre 2022.* » (2023, n°4159, p.6)
- 5- « *Le monde a fait l'expérience en 2022 d'innombrables défis.* » (2023, n°4159, p.10)

Ces phrases contiennent toutes la synecdoque du tout pour représenter la partie. L'Etoile du Congo étant un club congolais de football est prise comme un tout pour évoquer de ses joueurs lesquels ont infligé une défaite aux joueurs de l'équipe de Diables-Noirs. Nous retrouvons les mêmes constructions synecdochiques dans les expressions « le Congo a fait un pas », « le Congo a fait l'objet », « la fondation UBA », « le monde a fait l'expérience » pour parler des actions ou des efforts du gouvernement congolais et des autorités de la banque UBA ou de quelques puissances mondiales.

#### 4.7. Métonymie

Les journalistes emploient trois techniques métonymiques en corrélation avec *faire* : la technique d'objet utilisé pour son utilisateur et la technique de l'abstrait pour le concret et la technique endroit pour l'institution. Voici les séquences discursives de ces techniques :

- 1- « *Un corbillard a fait le reste quand la police est arrivée sur les lieux* ». (2023, n°4159, p.5)
- 2- « *La pandémie de COVID-19 a fait payer un lourd tribut aux populations porteuses de comorbidités (diabète, hypertension artérielle, etc.)* ». (2023, n°4159, p.12)
- 3- « *De son côté, Maître Diane Peggie Nzebele, avocat de la partie civile, a été satisfaite par le verdict prononcé, car la Justice a fait son travail comme il le fallait* ». (2023, n°4207, p.5)
- 4- « *Le bilan des bombardements israéliens dans la bande de Gaza a fait près de 15 000 morts depuis le début de la guerre le 7 octobre, dont 6 150 enfants et 4 000 femmes, selon le ministère de la Santé du Hamas* ». (2023, n°4206, p.7)

Toutes ces expressions bâties au tour de *faire* ont une portée métonymique, en ce qu'elles obéissent aux normes de construction de la figure. Un corbillard a fait le reste traduit métonymiquement un chauffeur ; la justice a fait son travail évoque l'endroit pour l'institution ; Gaza a fait révèle l'endroit pour de l'évènement.

### Conclusion

Notre étude avait pour but de vérifier quelques usages syntaxiques et sémantiques du verbe faire dans la presse écrite congolaise notamment La Semaine Africaine. Par l'occasion, nous sommes parvenus à trois résultats. Le premier a montré que les constructions syntaxiques de *faire* relèvent du choix des journalistes en raison de sa syntaxe variée. Ainsi, nous avons prouvé que ce verbe permet de former les locutions adverbiales comme « de ce fait », « en fait », « par le fait ». De même, il peut s'employer avec les verbes puissanciels afin d'indiquer les notions d'obligation, de recommandation, mais aussi d'émettre l'opinion journalistique en recourant au mode conditionnel. Ces choix stylistiques des verbes de puissance et des locutions adverbiales deviennent les marqueurs de leur subjectivité dans l'énonciation journalistique par rapport à d'autres variations constructives de ce verbe non sollicitées dans leur presse. Le deuxième résultat a révélé que faire met en exergue moult valeurs fonctionnelles entre autres les valeurs transitive, intransitive, pronominale et causative. Quant au dernier résultat, nous venons de voir que ce verbe est susceptible de générer plusieurs emplois sémantiques et rhétoriques.

### Références bibliographiques

- ABBADIE C., CHOVELON B. ; MORSELM-H. 2009. *L'expression française écrite et orale*, France, Presses universitaires de Grenoble, 243p.
- BAJRIĆ S. 2008. « Le Verbe *faire* en français contemporain : syntaxe et sémantique », *Université de Paris–Sorbonne (Paris IV)*, pp.143-197.
- BIDAUD S. 2012, « Sur un emploi particulier du verbe faire vicariant », *Estudios Románicos*, Volumen 21, 2012, pp. 31-42
- FAGARD B.. 2011. « Conjonctions et Grammaticalisation : Le cas des langues romanes. ». François, J. & Prévost, S. Mémoires de la Société de Linguistique de Paris 19 : *L'évolution grammaticale à travers des langues romanes*, Peeters, pp.79-102.
- GARCÍA-CASTANYER M. T.. 1992. « Le verbe « FAIRE », pro-verbe et verbe opérateur, dans quelques textes sur la langue française du XVIIe au XIXe siècles », *ANALES DE FILOLOGÍA FRANCESA*, n°4, pp.43-55.
- KERBRAT-ORECCHIONI C.. 1998. *Les interactions verbales*, Paris, 1<sup>ème</sup> édition Armand Colin, tome 1.
- KLEIBER G.. 1991. « Anaphore-deixis : où en sommes-nous ? », In *L'Information Grammaticale*, n°51, pp.3-18.
- MOIGNET G., 1974. *Etudes de psycho-systématique française*, Paris, 7<sup>ème</sup> Edition Kincksieck, 268p.
- PAVLISKOVÁ J.. 2002. « Les périphrases verbales avec les verbes formèmes faire et laisser (et assimilés) », *Études romanes de Brno*, vol. 32, iss. 1, pp.19-28.
- RIEGEL M. ; PELLAT J-C, RIOUL R. 1994. *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Linguistique nouvelle 6, avenue Reille, 75014 Paris. 1152p.
- VAN DEN AVENNE C.. 2012. *Maîtriser son expression écrite*, 1<sup>ère</sup> édition Studyrama, Collection : Poche
- MAURICE G.. 1969. *Précis de Grammaire française*, Paris-Gembloux : Duculot, p.57.

DAUZAT A.. 1954. *Le Génie de la langue française*, Paris : Payot, p.256.

TAKUYA N.. 2013. « Constructions transitives et causative attributive du verbe ‘faire’ ». *K. Ogata. Autour des verbes : constructions et interprétations*, 29, John Benjamins, pp.59-86.

### Notes bibliographiques

**Brèche Pachel NGUIENE BILONGO** est enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, docteur ès Lettres, spécialiste de la stylistique française. Il a soutenu une thèse de doctorat unique en langue française, avec une orientation spécifique vers l'analyse stylistique. Il exerce ses fonctions au sein du Département de Langue et Littérature françaises à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines. Ses recherches portent principalement sur des aspects fondamentaux du fonctionnement linguistique, notamment la syntaxe, les modalisateurs, l'énonciation et la pragmatique, avec un intérêt marqué pour les marqueurs référentiels et organisationnels. À travers ses travaux, il s'attache à analyser les mécanismes internes de la langue française sous leurs diverses dimensions. Il est par ailleurs auteur de plusieurs publications scientifiques dans ses domaines de spécialisation.

**Pierre Destain NTSOUA NDOMBO** est enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, docteur ès Lettres, spécialiste de la stylistique française. Il a soutenu une thèse de doctorat unique en langue française, avec une orientation spécifique vers l'analyse stylistique. Il exerce ses fonctions au sein du Département de Langue et Littérature françaises à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines. Ses recherches portent principalement sur des aspects fondamentaux du fonctionnement linguistique, notamment la syntaxe, les modalisateurs, l'énonciation et la pragmatique, avec un intérêt marqué pour les marqueurs référentiels et organisationnels. À travers ses travaux, il s'attache à analyser les mécanismes internes de la langue française sous leurs diverses dimensions. Il est par ailleurs auteur de plusieurs publications scientifiques dans ses domaines de spécialisation.

### Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article qui est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur(s).* [Cahiers Africains de rhétorique](#) ©

2022 by [UMNG-FLASH](#) is licensed under [CC BY-NC 4.0](#)